

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT**

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 07/04/2026

ID : 001-210101895-20260330-DEL26_31-DE



N° 26 / 31

Séance du 30 mars 2026

**Nombre de
Membres**

En Exercice : 15
Présents : 15
Procuration : 0
Votants : 15
Pour : 15
Abstention : 0
Contre : 0

L'an deux mil vingt-six, le trente mars à 18H.30, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Denis MOSSAZ**
Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 24 mars 2026

Membres présents : Mmes MM. BALAGHNI Samir, BALSEM Lydie, BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, DEROBERT Magali, FILLOD Claude, FOUCART Bernard, GRATTE Philippe, KREUTNER Stéphanie (arrivée à 18h49), MOSINI Patricia, MOSSAZ Denis, NICULESCU Christian, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie.

Absent(e)s ou excusé(e)s :

Secrétaire de séance : Bernard FOUCART

Objet : Désignation de représentants au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la Commune a adhéré au Comité National d'Action sociale en 2020.

Une cotisation annuelle par agent est définie et versée au CNAS pour que les agents de la Commune puissent bénéficier des actions sociales proposées par le CNAS.

Dans le cadre de cette adhésion au CNAS, il est demandé au conseil municipal de désigner un délégué pour siéger au collège des élus pour toute la durée du mandat.

Entendu l'exposé de M. le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité,

⇒ DESIGNNE comme délégués au sein du Comité National d'Action Sociale

Mesdames Pascale BOSSON (titulaire) et Sophie SELLIER (suppléante)

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés

Le Secrétaire

Bernard FOUCART

Le Maire,

Denis MOSSAZ

